



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres de lutte contre le cancer

Question écrite n° 52819

Texte de la question

M. Hervé Morin attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le manque de moyens financiers attribués, dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale, aux traitements médicamenteux du cancer. Ce sont ainsi de nombreux malades qui se voient privés du traitement adéquat à cause de son coût trop élevé. Il demande si en l'an 2000, dans une société développée, on peut accepter qu'un traitement efficace qui existe contre une maladie très répandue ne puisse être appliqué à un malade qui en a besoin simplement à cause de son coût. Aussi il l'interroge pour savoir si elle a prévu, afin de répondre à une situation intolérable, d'accorder une enveloppe supplémentaire pour les médicaments du cancer dans le budget 2001.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Morin](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52819

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2000, page 5985